

Neuberger Berman European Senior Floating Rate Income Fund

Le Compartiment est classé comme un produit financier appartenant à l'article 8 aux fins du SFDR.

Dans le cadre du processus d'investissement, l'équipe d'investissement promeut une variété de caractéristiques environnementales et sociales, comme détaillée ci-dessous. Ces caractéristiques environnementales et sociales sont promues à l'aide du Quotient ESG de NB. Le Quotient ESG de NB repose sur le concept des risques et opportunités ESG spécifiques à un secteur et génère une notation ESG globale pour les émetteurs en les évaluant selon certains indicateurs ESG.

Résumé

Sans objectif d'investissement durable	Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable.
Caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment	Les caractéristiques environnementales et sociales suivantes sont promues, si applicables pour le secteur et l'émetteur spécifiques, dans le cadre de la notation du Quotient ESG de NB : Caractéristiques environnementales : biodiversité et utilisation des terres ; émissions de GES ; opportunités dans les technologies propres ; approvisionnement en matières premières ; gestion des déchets ; gestion de l'eau ; qualité de l'air ; gestion du cycle de vie des produits ; risques climatiques et économie de carburant. Caractéristiques sociales : accès à la finance ; accès aux soins de santé ; éthique commerciale ; sécurité chimique ; relations communautaires ; approvisionnement controversé ; santé et nutrition ; santé et sécurité ; développement du capital humain ; gestion du travail ; confidentialité et sécurité des données ; sécurité, qualité et conformité des produits ; gestion de l'environnement juridique et réglementaire ; transparence des prix ; inclusivité professionnelle et gestion de la chaîne d'approvisionnement.
Stratégie d'investissement	L'objectif du Compartiment est de chercher à générer un niveau stable de revenu courant tout en préservant la valeur en capital du Compartiment. Le Compartiment investira principalement dans des prêts de premier rang garantis à taux variable de qualité inférieure émis pour la majorité en EUR, en GBP ou en USD par des sociétés principalement basées dans l'EEE (y compris au Royaume-Uni et en Suisse) et en Amérique du Nord. <u>Évaluation des pratiques de bonne gouvernance</u> Les facteurs de gouvernance suivis par l'équipe d'investissement peuvent inclure : (i) l'expérience de la direction et son expertise sectorielle ; (ii) l'expérience de l'actionnariat/du conseil d'administration et l'alignement des incitations ; (iii) la stratégie d'entreprise et la stratégie de bilan ; (iv) la stratégie et les normes de divulgation en matière financière et comptable, et (v) les antécédents réglementaires/juridiques.
Proportion d'investissements	Le Compartiment vise à détenir directement au minimum 80 % d'investissements en adéquation avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment. Le Compartiment ne s'engage pas à détenir des investissements durables.
Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales	L'équipe d'investissement prend en compte divers indicateurs de durabilité pour mesurer les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment, et notamment : (a) le Quotient ESG de NB ; et (b) les politiques d'exclusion et d'investissement ESG de NB.

Méthodes applicables aux caractéristiques environnementales ou sociales	L'équipe d'investissement assurera le suivi et produira un rapport sur la performance des indicateurs de durabilité ci-dessus. Ces indicateurs de durabilité seront utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment et seront inclus dans le rapport périodique obligatoire du Compartiment.
Sources et traitement des données	Les données ESG ou les données analytiques proviennent d'outils d'investissement propriétaires et de recherches internes (qui intègrent la pensée critique et le discernement humain dans le processus) ainsi que de multiples ensembles de données, notamment des organisations financières internationales, des prestataires de données externes, des divulgations directes des entreprises, des divulgations indirectes des entreprises, des agences de développement et des prestataires de recherche spécialisés.
Limites aux méthodes et aux données	Les limites de la méthodologie et des données peuvent inclure, sans s'y limiter : le manque de normalisation des méthodologies des prestataires de données ; des normes de reporting d'entreprise incomplètes et des écarts avec les données ESG d'entreprise fournies par les prestataires ; des incohérences dans les méthodes des prestataires pour le reporting des données ESG et la divulgation utilisée pour dériver des mesures tierces ; des incohérences dans les hiérarchies d'entreprise et les identifiants d'entité peuvent entraîner des divergences dans l'attribution et la cartographie des ensembles de données ESG aux titres par les fournisseurs de données ; une faible couverture des sociétés sur certains indicateurs et classes d'actifs, en particulier dans les sociétés privées et les sociétés situées dans les marchés émergents ; des divergences dans la qualité des données et la couverture des Marchés privés (dette et actions) ; certains ensembles de données peuvent être publiés avec un décalage important ; et certaines des données tierces disponibles sont calculées sur la base de données indirectes ou d'estimations de données. Neuberger Berman est convaincu que pour ses produits financiers, classés comme relevant de l'article 8 ou l'article 9 du SFDR, ces limitations n'affectent pas la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales ou la réalisation de l'objectif d'investissement durable à laquelle le produit financier concerné s'est engagé.
Diligence raisonnable	Avant de réaliser des investissements, Neuberger Berman effectuera une due diligence raisonnable et appropriée sur la foi des faits applicables à chaque investissement.
Politiques d'engagement	L'engagement est une composante importante du processus d'investissement du Compartiment.
Indice de référence désigné	S.O.

Dernière mise à jour : 27 novembre 2025